

Résolutions
et
décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa soixantième session

Volume II

Décisions

13 septembre – 23 décembre 2005

Assemblée générale
Documents officiels • Soixantième session
Supplément n° 49 (A/60/49)



Nations Unies • New York, 2006

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 13 septembre au 23 décembre 2005. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixantième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Pages</i>
A. Élections et nominations	4
B. Autres décisions	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	11
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission	14
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	16
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission	18
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	21
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission	27
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	33

Annexe

Répertoire des décisions	35
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. Élections et nominations		
60/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	4
60/402.	Élection de juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	4
60/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	4
60/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	4
60/405.	Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination	5
60/406.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	6
60/407.	Nomination de membres du Comité des conférences	6
60/408.	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice	7
60/409.	Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement	7
60/410.	Nomination des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	7
60/411.	Nomination de membres du Comité des contributions	8
60/412.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	8
60/413.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	9
60/414.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	9
60/415.	Nomination de membres du Comité de l'information	9
B. Autres décisions		
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission		
60/501.	Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixantième session	11
60/502.	Organisation de la soixantième session	11
60/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	11
60/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	12
60/505.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	12
60/506.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	13
60/507.	Rapport de la Cour internationale de Justice	13
60/508.	La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement	13
60/509.	Zone de paix et de coopération dans l'Atlantique Sud	13
60/510.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	13

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
60/511.	Rapport du Conseil de sécurité	13
60/512.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	13
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission		
60/514.	La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification	14
60/515.	Missiles.....	14
60/516.	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.....	14
60/517.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	15
60/518.	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.....	15
60/519.	Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre	15
60/520.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	16
60/521.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2006.....	16
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
60/522.	Élargissement de la composition de la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	16
60/523.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	17
60/524.	Augmentation du nombre de membres du Comité de l'information	17
60/525.	Question de Gibraltar	17
60/526.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.....	17
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission		
60/540.	Rapport du Secrétaire général intitulé « Les technologies de l'information et des communications au service du développement : bilan de l'application de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale »	18
60/541.	Questions de politique macroéconomique	18
60/542.	Document sur les décisions prises pour organiser les activités de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015.....	18
60/543.	Mondialisation et interdépendance.....	18
60/544.	Groupes de pays en situation particulière.....	18
60/545.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	18
60/546.	Activités opérationnelles de développement	18
60/547.	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	19
60/548.	Formation et recherche.....	19
60/549.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale.....	20

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission		
60/527.	Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés	21
60/528.	Rapports dont a été saisie l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille »	22
60/529.	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme	22
60/530.	Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones	22
60/531.	Rapport du Secrétaire général présenté au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme et de la discrimination raciale »	22
60/532.	Documents examinés par l'Assemblée générale touchant la question du droit des peuples à l'autodétermination	23
60/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme »	23
60/534.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	25
60/535.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	25
60/536.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale	25
60/537.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale	26
60/538.	Roulement dans l'exercice des fonctions de rapporteur de la Troisième Commission	27
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission		
60/539.	Prestation de services de conférence	27
60/550.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	28
60/551.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	28
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission		
60/513.	Adoption du programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale	33

A. Élections et nominations

60/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 13 septembre 2005, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixantième session les États Membres suivants : CAMEROUN, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, PANAMA, PORTUGAL, SAINTE-LUCIE, SAMOA et SIERRA LEONE.

60/402. Élection de juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 26^e séance plénière, le 4 octobre 2005, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Secrétaire général¹, qui a été approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1629 (2005) du 30 septembre 2005, à savoir que la juge Christine Van Den Wyngaert soit affectée en qualité de juge permanent du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 afin de siéger dans l'affaire *Mrksic et al.* à partir du 3 octobre 2005.

60/403. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 29^e séance plénière, le 10 octobre 2005, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu le CONGO, le GHANA, le PÉROU, le QATAR et la SLOVAQUIE membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ALGÉRIE, BÉNIN, BRÉSIL, PHILIPPINES et ROUMANIE.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États membres suivants : ARGENTINE*, CHINE, CONGO**, DANEMARK*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GHANA**, GRÈCE*, JAPON*, PÉROU**, QATAR**, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et SLOVAQUIE**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

60/404. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 34^e séance plénière, le 17 octobre 2005, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'ALLEMAGNE, l'ANGOLA, l'ARABIE SAOUDITE, l'AUTRICHE, le BÉNIN, CUBA, l'ESPAGNE, la FRANCE, la GUINÉE-BISSAU, le GUYANA, HAÏTI, le JAPON, MADAGASCAR, la MAURITANIE, le PARAGUAY, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, SRI LANKA et la TURQUIE membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ALLEMAGNE, ARABIE SAOUDITE, AZERBAÏDJAN, BÉNIN, CONGO, CUBA, ÉQUATEUR, ESPAGNE, FRANCE, IRLANDE, JAMAÏQUE, JAPON, KENYA, MALAISIE, MOZAMBIQUE, NICARAGUA, SÉNÉGAL et TURQUIE.

¹ Voir A/60/362-S/2005/593 et A/60/402.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALBANIE**, ALLEMAGNE***, ANGOLA***, ARABIE SAOUDITE***, ARMÉNIE*, AUSTRALIE**, AUTRICHE***, BANGLADESH*, BELGIQUE*, BELIZE*, BÉNIN***, BRÉSIL**, CANADA*, CHINE**, COLOMBIE*, COSTA RICA**, CUBA***, DANEMARK**, ÉMIRATS ARABES UNIS*, ESPAGNE***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE***, GUINÉE**, GUINÉE-BISSAU***, GUYANA***, HAÏTI***, INDE**, INDONÉSIE*, ISLANDE**, ITALIE*, JAPON***, LITUANIE**, MADAGASCAR***, MAURICE*, MAURITANIE***, MEXIQUE**, NAMIBIE*, NIGÉRIA*, PAKISTAN**, PANAMA*, PARAGUAY***, POLOGNE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE***, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**, SRI LANKA***, TCHAD**, THAÏLANDE**, TUNISIE* et TURQUIE***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

60/405. Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 43^e séance plénière, le 3 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social² et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ARGENTINE, l'ARMÉNIE, le BÉLARUS, le BÉNIN, le BRÉSIL, la BULGARIE, CUBA, l'INDE, l'INDONÉSIE, l'ITALIE, le PAKISTAN, le PORTUGAL, la RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, le SÉNÉGAL, la SUISSE et l'URUGUAY membres du Comité du programme et de la coordination, pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ALLEMAGNE, ARGENTINE, ARMÉNIE, BÉNIN, BRÉSIL, CANADA, CUBA, GABON, INDE, INDONÉSIE, MONACO, NICARAGUA, PAKISTAN, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SUISSE et UKRAINE.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-deux États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD***, ALGÉRIE**, ARGENTINE***, ARMÉNIE***, BAHAMAS*, BELARUS***, BÉNIN***, BRÉSIL***, BULGARIE***, CHINE**, COMORES*, CUBA***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GHANA**, INDE***, INDONÉSIE***, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')***, ITALIE***, JAMAÏQUE**, JAPON**, KENYA**, MEXIQUE*, PAKISTAN***, PORTUGAL***, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE***, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**, SÉNÉGAL***, SUISSE***, URUGUAY*** et ZIMBABWE*.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la base de la nomination du Conseil économique et social, a été informée qu'une élection pour remplir les deux sièges restés vacants au sein du Comité du programme et de la coordination aurait lieu à une date ultérieure.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

² Voir A/60/216. Par sa décision 2005/201 E du 21 juillet 2005, le Conseil économique et social a reporté la nomination de deux membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

60/406. Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

À sa 43^e séance plénière, le 3 novembre 2005, l'Assemblée générale, en application de sa décision 43/406 du 24 octobre 1988, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ALGÉRIE, l'ALLEMAGNE, l'ANGOLA, ANTIGUA-ET-BARBUDA, l'ARGENTINE, l'AUSTRALIE, l'AUTRICHE, la BELGIQUE, le BOTSWANA, le BURUNDI, le CANADA, le CHILI, la CHINE, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, HAÏTI, l'INDONÉSIE, le JAPON, le KENYA, l'OUGANDA, le PAKISTAN, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, la ROUMANIE, la THAÏLANDE et l'URUGUAY membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour un mandat de quatre ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ALLEMAGNE, ANTIGUA-ET-BARBUDA, ARGENTINE, BELGIQUE, CANADA, CHINE, CONGO, CUBA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GRÈCE, INDONÉSIE, JAPON, KENYA, MYANMAR, NAMIBIE, NICARAGUA, NIGÉRIA, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SOUDAN, SUISSE, TCHAD, URUGUAY, ZAMBIE et ZIMBABWE.

En conséquence, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement se compose des cinquante-huit États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALGÉRIE**, ALLEMAGNE**, ANGOLA**, ANTIGUA-ET-BARBUDA**, ARABIE SAOUDITE*, ARGENTINE**, AUSTRALIE**, AUTRICHE**, BAHAMAS*, BANGLADESH*, BELGIQUE**, BOTSWANA**, BRÉSIL*, BULGARIE*, BURKINA FASO*, BURUNDI**, CAMEROUN*, CANADA**, CAP-VERT*, CHILI**, CHINE**, COLOMBIE*, COSTA RICA*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, GHANA*, HAÏTI**, HONGRIE*, INDE*, INDONÉSIE**, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')*, ISRAËL*, JAPON**, KAZAKHSTAN*, KENYA**, KIRGHIZISTAN*, MAROC*, MEXIQUE*, MONACO*, OUGANDA**, PAKISTAN**, PAYS-BAS*, POLOGNE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE*, ROUMANIE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, SÉNÉGAL*, SOMALIE*, SUÈDE*, THAÏLANDE**, TURQUIE*, TUVALU* et URUGUAY**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2007.

** Mandat expirant le 31 décembre 2009.

60/407. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 43^e séance plénière, le 3 novembre 2005, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, du BURUNDI, d'EL SALVADOR, de la FÉDÉRATION DE RUSSIE, de la FRANCE, du LESOTHO, de la MALAISIE et des PHILIPPINES comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : BOLIVIE, CONGO, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, INDE, JAPON et ZAMBIE.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des vingt et un États Membres suivants : ALLEMAGNE*, ARGENTINE*, AUTRICHE**, BURUNDI***, CHINE**, ÉGYPTE**, EL SALVADOR***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE***, FRANCE***, JAMAÏQUE**, KENYA**, LESOTHO***, MALAISIE***, MEXIQUE*, NÉPAL**, NIGÉRIA*, PHILIPPINES***, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE*, ROUMANIE* et SÉNÉGAL*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

60/408. Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice

L'Assemblée générale, à sa 44^e séance plénière, tenue le 7 novembre 2005, et le Conseil de sécurité, à sa 5299^e séance, tenue le même jour, ont indépendamment procédé, conformément aux articles 2 à 4, 7 à 12, 14 et 15 du Statut de la Cour internationale de Justice, aux articles 150 et 151 du Règlement intérieur de l'Assemblée et aux articles 40 et 61 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, à l'élection de cinq membres de la Cour pour un mandat de neuf ans prenant effet au 6 février 2006 afin de pourvoir aux postes devenus vacants du fait de la venue à expiration du mandat de M. Thomas Buergenthal (États-Unis d'Amérique), M. Nabil Elaraby (Égypte), M. Pieter H. Kooijmans (Pays-Bas), M. Francisco Rezek (Brésil) et M. Vladlen S. Vereshchetin (Fédération de Russie).

En conséquence, la Cour internationale de Justice se compose des membres suivants : M. SHI Jiuyong (*Chine*)**, Président ; M. Raymond RANJEVA (*Madagascar*)*, Vice-Président ; M. Ronny ABRAHAM (*France*)*, M. Awn Shawkat AL-KHASAWNEH (*Jordanie*)*, M. Mohamed BENNOUNA (*Maroc*)***, M. Thomas BUERGENTHAL (*États-Unis d'Amérique*)***, M^{me} Rosalyn HIGGINS (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. Kenneth KEITH (*Nouvelle-Zélande*)***, M. Abdul G. KOROMA (*Sierra Leone*)**, M. Hisashi OWADA (*Japon*)**, M. Gonzalo PARRA-ARANGUREN (*République bolivarienne du Venezuela*)*, M. Bernado SEPÚLVEDA AMOR (*Mexique*)***, M. Bruno SIMMA (*Allemagne*)**, M. Leonid SKOTNIKOV (*Fédération de Russie*)*** et M. Peter TOMKA (*Slovaquie*)**.

* Mandat expirant le 5 février 2009.

** Mandat expirant le 5 février 2012.

*** Mandat expirant le 5 février 2015.

60/409. Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général³, a décidé de proroger le mandat de M. Klaus TÖPFER en tant que Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour une période de deux mois, jusqu'à la fin du mois de mars 2006.

60/410. Nomination des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁴, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 : M. Guillermo Kendall, M. Igor V. Khalevinski, M^{me} Susan M. McLurg, M. Tommo Monthe et M^{me} Christina Vasak.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)*, M. Manlan Narcisse AHOUNOU (*Côte d'Ivoire*)*, M. Ronald ELKHUIZEN (*Pays-Bas*)**, M. Jorge FLORES CALLEJAS (*Honduras*)**, M. Collen V. KELAPILE (*Botswana*)*, M. Guillermo KENDALL (*Argentine*)***, M. Igor V. KHALEVINSKI (*Fédération de Russie*)***, M. Jerry KRAMER (*Canada*)**, M. E. Belsey MAYCOCK (*Barbade*)*, M^{me} Susan M. MCLURG (*États-Unis d'Amérique*)***,

³ A/60/553, par. 4.

⁴ A/60/542, par. 4.

M. Tommo MONTHE (*Cameroun*)***, M. Rajat SAHA (*Inde*)**, M. Murari Raj SHARMA (*Népal*)*, M^{me} SUN Minqin (*Chine*)**, M^{me} Christine VASAK (*France*)*** et M. Jun YAMAZAKI (*Japon*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

60/411. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁵, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 : M^{me} Sujata Ghorai, M. Vyacheslav A. Logutov, M. Richard Moon, M. Hae-yun Park, M. Henrique da Silveira Sardinha Pinto et M. Wu Gang.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Kenshiro AKIMOTO (*Japon*)*, M. Meshal AL-MANSOUR (*Koweït*)*, M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)*, M. David DUTTON (*Australie*)**, M. Paul EKORONG À DONG (*Cameroun*)**, M. Haile Selassie GETACHEW (*Éthiopie*)*, M^{me} Sujata GHORAI (*Allemagne*)***, M. Bernardo GREIVER (*Uruguay*)**, M. Hassan Mohammed HASSAN (*Nigéria*)**, M. Ihor V. HUMENNY (*Ukraine*)*, M. Eduardo IGLESIAS (*Argentine*)**, M. David A. LEIS (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Vyacheslav A. LOGUTOV (*Fédération de Russie*)***, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)***, M. Hae-yun PARK (*République de Corée*)***, M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes RAMOS (*Portugal*)**, M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)*** et M. WU Gang (*Chine*)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

60/412. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a confirmé la nomination des personnes ci-après par le Secrétaire général en tant que membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2006 : M. Masakazu Arikawa, M. Madhav Dhar et M. Nemir A. Kirdar.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)***, M. Fernando G. CHICO PARDO (*Mexique*)*, M. Madhav DHAR (*Inde*)***, M. Nemir A. KIRDAR (*Iraq*)***, M. William J. McDONOUGH (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Khaya NGQULA (*Afrique du Sud*)*, M^{me} Hélène PLOIX (*France*)**, M. J. Y. PILLAY (*Singapour*)* et M. Jürgen REIMNITZ (*Allemagne*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2007.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

⁵ A/60/543, par. 7.

⁶ A/60/544, par. 4.

60/413. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé le Vérificateur général des comptes de l'AFRIQUE DU SUD membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet au 1^{er} juillet 2006.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE**, le Vérificateur général des comptes de l'AFRIQUE DU SUD*** et le Président de la Commission de vérification des comptes des PHILIPPINES*.

* Mandat expirant le 30 juin 2008.

** Mandat expirant le 30 juin 2010.

*** Mandat expirant le 30 juin 2012.

60/414. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 53^e séance plénière, le 23 novembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a nommé les personnes ci-après membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet au 1^{er} janvier 2006 : M. Minoru Endo, M^{me} Lucretia Myers, M. Gilberto Paranhos Velloso, M. Wolfgang Stockl et M. Gian Luigi Valenza.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Mohsen BEL HADJ AMOR (*Tunisie*)*, Président ; M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)*, Vice-Président ; M. Daasebre Oti BOATENG (*Ghana*)*, M. Fatih BOUAYAD-AGHA (*Algérie*)**, M. Shamsheer M. CHOWDHURY (*Bangladesh*)**, M. Minoru ENDO (*Japon*)***, M^{me} Lucretia MYERS (*États-Unis d'Amérique*)***, M. Gilberto PARANHOS VELLOSO (*Brésil*)***, M. José R. SANCHÍS MUÑOZ (*Argentine*)*, M. Wolfgang STOCKL (*Allemagne*)***, M^{me} Anita SZLAZAK (*Canada*)*, M. Vladimir TITOV (*Fédération de Russie*)**, M. Gian Luigi VALENZA (*Italie*)***, M. Xiaochu WANG (*Chine*)** et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2006.

** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2009.

60/415. Nomination de membres du Comité de l'information

À sa 62^e session plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁹, a nommé l'AUTRICHE membre du Comité de l'information.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des cent huit États Membres suivants¹⁰ : AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ALLEMAGNE, ANGOLA, ARABIE SAOUDITE, ARGENTINE, ARMÉNIE, AUTRICHE, AZERBAÏDJAN, BANGLADESH, BÉLARUS, BELGIQUE, BELIZE, BÉNIN, BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, BURUNDI, CAP VERT, CHILI, CHINE, CHYPRE, COLOMBIE, CONGO, COSTA RICA, CÔTE D'IVOIRE, CROATIE, CUBA, DANEMARK, ÉGYPTE, EL SALVADOR, ÉQUATEUR, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, FRANCE,

⁷ A/60/545, par. 4.

⁸ A/60/546, par. 4.

⁹ A/60/479, par. 12.

¹⁰ Voir également décision 60/524.

Décisions

GABON, GÉORGIE, GHANA, GRÈCE, GUATEMALA, GUINÉE, GUYANA, HONGRIE, ÎLES SALOMON, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRLANDE, ISLANDE, ISRAËL, ITALIE, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE, JAMAÏQUE, JAPON, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KENYA, LIBAN, LIBÉRIA, LUXEMBOURG, MADAGASCAR, MALTE, MAROC, MEXIQUE, MONACO, MONGOLIE, MOZAMBIQUE, NÉPAL, NIGER, NIGÉRIA, PAKISTAN, PAYS-BAS, PÉROU, PHILIPPINES, POLOGNE, PORTUGAL, QATAR, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES, SÉNÉGAL, SINGAPOUR, SLOVAQUIE, SOMALIE, SOUDAN, SRI LANKA, SUISSE, SURINAME, TOGO, TRINITÉ-ET-TOBAGO, TUNISIE, TURQUIE, UKRAINE, URUGUAY, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU), VIET NAM, YÉMEN et ZIMBABWE.

B. Autres décisions

1. *Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission*

60/501. Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixantième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 13 septembre 2005, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Commission du désarmement, le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés et le Comité des conférences, organes subsidiaires de l'Assemblée désignés dans la lettre du Président du Comité des conférences¹¹, à se réunir durant la partie principale de la soixantième session de l'Assemblée.

À sa 33^e séance plénière, le 14 octobre 2005, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Bureau exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, organe subsidiaire de l'Assemblée, à se réunir à New York durant la partie principale de la soixantième session de l'Assemblée, étant bien entendu que la session du Bureau exécutif se poursuivra dans le cadre des locaux et des services disponibles et de manière à ne pas perturber les activités de l'Assemblée¹².

60/502. Organisation de la soixantième session

À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport¹³, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixantième session.

À sa 46^e séance plénière, le 8 novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser la Sixième Commission à poursuivre ses travaux jusqu'au mardi 29 novembre 2005.

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président, a décidé de reporter la date de suspension de la soixantième session, préalablement fixée au mardi 13 décembre 2005, au jeudi 22 décembre 2005.

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président, a décidé de repousser de nouveau la date de suspension de la soixantième session au vendredi 23 décembre 2005.

60/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁴, a adopté l'ordre du jour¹⁵ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour¹⁶ de sa soixantième session.

¹¹ Voir A/60/344.

¹² Voir A/60/344/Add.1.

¹³ A/60/250 et Corr.1, par. 4 à 45.

¹⁴ Ibid., par. 61 à 71.

¹⁵ A/60/251.

¹⁶ A/60/252.

À sa 37^e séance plénière, le 25 octobre 2005, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport¹⁷, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence de La Haye de droit international privé » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À sa 40^e séance plénière, le 31 octobre 2005, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport¹⁸, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence ibéro-américaine » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport¹⁹, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-deuxième session.

À sa 63^e séance plénière, le 15 décembre 2005, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son quatrième rapport²⁰, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante session une question additionnelle intitulée « Suite à donner aux recommandations concernant la gestion administrative et le contrôle interne de la Commission d'enquête indépendante sur la gestion du programme Pétrole contre nourriture de l'Organisation des Nations Unies » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de l'examiner directement en séance plénière.

60/504. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 24^e séance plénière, le 29 septembre 2005, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation²¹.

60/505. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 30^e séance plénière, le 10 octobre 2005, l'Assemblée générale a pris acte du dixième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994²².

¹⁷ A/60/250/Add.1.

¹⁸ A/60/250/Add.2, par. 1.

¹⁹ Ibid., par. 2.

²⁰ A/60/250/Add.3, par. 2.

²¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 1 (A/60/1).

²² Voir A/60/229-S/2005/534.

60/506. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 30^e séance plénière, le 10 octobre 2005, l'Assemblée générale a pris acte du douzième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991²³.

60/507. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 39^e séance plénière, le 27 octobre 2005, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de justice²⁴.

60/508. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

À sa 41^e séance plénière, le 31 octobre 2005, l'Assemblée générale, sur la proposition du Nicaragua²⁵ et prenant note des progrès intervenus dans la région, a décidé que la question intitulée « La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement » restera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée à compter de la soixante et unième session en vue d'être examinée sur notification d'un État Membre.

60/509. Zone de paix et de coopération dans l'Atlantique Sud

À sa 41^e séance plénière, le 31 octobre 2005, l'Assemblée générale, sur la proposition de l'Argentine²⁶, a décidé :

a) De reporter l'examen de la question intitulée « Zone de paix et de coopération dans l'Atlantique Sud » ainsi que du rapport du Secrétaire général²⁷ et d'inscrire la question à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session ;

b) De continuer à examiner la question tous les deux ans par la suite.

60/510. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

À sa 43^e séance plénière, le 3 novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session.

60/511. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 50^e séance plénière, le 11 novembre 2005, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité²⁸.

60/512. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 50^e séance plénière, le 11 novembre 2005, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général²⁹.

²³ A/60/267-S/2005/532.

²⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 4 (A/60/4).

²⁵ A/60/L.14, tel que révisé oralement.

²⁶ A/60/L.11.

²⁷ A/60/253 et Add.1.

²⁸ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 2 et rectificatif (A/60/2 et Corr.1).

²⁹ A/60/352.

2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission

60/514. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission³⁰.

60/515. Missiles

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, par 120 voix contre 2, avec 53 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³¹ et sur la recommandation de la Première Commission³², rappelant ses résolutions 54/54 F du 1^{er} décembre 1999, 55/33 A du 20 novembre 2000, 56/24 B du 29 novembre 2001, 57/71 du 22 novembre 2002, 58/37 du 8 décembre 2003 et 59/67 du 3 décembre 2004, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session la question intitulée « Missiles ».

60/516. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³², rappelant ses résolutions 52/38 S du 9 décembre 1997, 53/77 A du 4 décembre 1998, 55/33 W du 20 novembre 2000 et 57/69 du 22 novembre 2002, ainsi que ses décisions 54/417 du 1^{er} décembre 1999, 56/412 du 29 novembre 2001, 58/518 du 8 décembre 2003 et 59/513 du 3 décembre 2004, a décidé de décider d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session la question intitulée « Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale ».

³⁰ A/60/458.

³¹ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, Israël

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Vanuatu

³² A/60/463, par. 95.

60/517. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, par 128 voix contre 5, avec 40 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³³ et sur la recommandation de la Première Commission³², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session la question intitulée « Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire ».

60/518. Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³², rappelant sa décision 58/521 du 8 décembre 2003 et sa résolution 59/71 du 3 décembre 2004, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et unième session la question intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ».

60/519. Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, par 151 voix contre zéro, avec 25 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³⁴ et sur la recommandation de la

³³ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, France, Israël, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Palaos, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie

³⁴ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : Néant

Se sont abstenus : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Première Commission³², a décidé d'adopter le projet d'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre qui figure en annexe au rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre³⁵.

60/520. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁶, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-deuxième session la question intitulée « Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale ».

60/521. Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2006

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁷, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour 2006³⁸.

3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

60/522. Élargissement de la composition de la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)³⁹, rappelant sa résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949, a décidé :

a) Que les États qui sont membres de la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient le demeureront ;

b) D'inviter l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse, dont les contributions à l'ensemble des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ont dépassé une moyenne annuelle de 5 millions de dollars des États-Unis au cours des trois dernières années, y compris l'année en cours, à devenir membres de la Commission consultative ;

³⁵ A/60/88 et Corr.1 et 2.

³⁶ A/60/471, par. 7.

³⁷ A/60/524, par. 5.

³⁸ Ibid., annexe.

³⁹ A/60/476, par. 23.

c) D'inviter la Palestine à assister et à participer pleinement aux réunions de la Commission consultative en qualité d'observateur ;

d) D'inviter la Communauté européenne à assister aux réunions de la Commission consultative ;

e) D'inviter la Ligue des États arabes à assister aux réunions de la Commission consultative en qualité d'observateur.

60/523. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁰.

60/524. Augmentation du nombre de membres du Comité de l'information

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴¹, a décidé de porter le nombre des membres du Comité de l'information de cent sept à cent huit⁴².

60/525. Question de Gibraltar

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴³, rappelant sa décision 59/519 du 10 décembre 2004, les déclarations dont les Gouvernements britannique et espagnol sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁴⁴ et à Madrid le 27 octobre 2004, et prenant acte de la création, dans le même esprit, du forum tripartite pour le dialogue sur Gibraltar, aux termes du communiqué commun publié par les Gouvernements britannique, espagnol et de Gibraltar le 16 décembre 2004 :

a) Demande instamment aux deux gouvernements d'apporter, dans le prolongement de la déclaration du 27 novembre 1984, une solution définitive au problème de Gibraltar à la lumière des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar ;

b) Accueille avec satisfaction la création, aux termes du communiqué du 16 décembre 2004, d'un nouveau forum tripartite pour le dialogue sur Gibraltar, indépendant du processus de Bruxelles.

60/526. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

À sa 62^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁵.

⁴⁰ A/60/478.

⁴¹ A/60/479, par. 12.

⁴² Voir également décision 60/415.

⁴³ A/60/472, par. 33

⁴⁴ A/39/732, annexe.

⁴⁵ A/60/525.

4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission

60/540. Rapport du Secrétaire général intitulé « Les technologies de l'information et des communications au service du développement : bilan de l'application de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale »

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁶, a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Les technologies de l'information et des communications au service du développement : bilan de l'application de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale »⁴⁷.

60/541. Questions de politique macroéconomique

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁸.

60/542. Rapport du Secrétaire général sur les décisions prises pour organiser les activités de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁹, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les dispositions prises pour organiser les activités de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015⁵⁰.

60/543. Mondialisation et interdépendance

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵¹.

60/544. Groupes de pays en situation particulière

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵².

60/545. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵³.

60/546. Activités opérationnelles de développement

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁴.

⁴⁶ A/60/485, par. 7.

⁴⁷ A/60/323.

⁴⁸ A/60/486.

⁴⁹ A/60/488/Add.1, par. 15.

⁵⁰ A/60/158.

⁵¹ A/60/490.

⁵² A/60/491 et Corr.1.

⁵³ A/60/492.

⁵⁴ A/60/493.

60/547. Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale, par 172 voix contre une, sans abstentions, à la suite d'un vote enregistré⁵⁵ et sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁶ :

a) A rappelé sa résolution 59/250 du 22 décembre 2004 ainsi que la résolution 2005/7 du Conseil économique et social, en date du 20 juillet 2005, et les autres résolutions pertinentes ;

b) A pris acte des rapports du Secrétaire général concernant les données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2003⁵⁷ et les formules et modalités de financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies⁵⁸, et a décidé de prier le Conseil économique et social de poursuivre l'examen des rapports susmentionnés à sa session de fond de 2006 en se référant au paragraphe 102 de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale relatif aux dispositions à prendre pour évaluer le degré d'application de ladite résolution ;

c) A pris note du rapport du Corps commun d'inspection sur des mesures pour améliorer la performance globale du système des Nations Unies à l'échelle des pays⁵⁹ et a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant les observations du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur ledit rapport⁶⁰ et de la note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁶¹.

60/548. Formation et recherche

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁶².

⁵⁵ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique

Se sont abstenus : Néant

⁵⁶ A/60/493/Add.1, par. 7.

⁵⁷ A/60/74-E/2005/57.

⁵⁸ A/60/83-E/2005/72.

⁵⁹ Voir A/60/125-E/2005/85 et Add.1.

⁶⁰ A/60/125/Add.2-E/2005/85/Add.2.

⁶¹ A/60/274.

⁶² A/60/494.

60/549. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale

À sa 68^e séance plénière, le 22 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶³, a approuvé le programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée, tel qu'il figure ci-après :

- Point 1. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles
- Point 2. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 3. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement
 - b) Système financier international et développement
 - c) Crise de la dette extérieure et développement ;
 - d) Produits de base
- Point 4. Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement
- Point 5. Développement durable :
 - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
 - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
 - f) Convention sur la diversité biologique
 - g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa neuvième session extraordinaire
- Point 6. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 7. Mondialisation et interdépendance :
 - a) Mondialisation et interdépendance
 - b) Migrations internationales et développement

⁶³ A/60/497, par. 5.

- c) Culture et développement
- d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption
- e) Intégration des économies en transition dans l'économie mondiale

Point 8. Groupes de pays en situation particulière :

- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit

Point 9. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)
- b) Coopération pour le développement industriel

Point 10. Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Point 11. Formation et recherche : Université des Nations Unies

Point 12. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale⁶⁴ :

- b) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions ;
- c) Participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies

5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission

60/527. Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁵, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés⁶⁶.

⁶⁴ Les alinéas *a* et *d* ne seront pas examinés par la Deuxième Commission.

⁶⁵ A/60/499, par. 18.

⁶⁶ A/60/300.

60/528. Rapports dont a été saisie l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille »

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁷, a pris acte des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général sur le Rapport mondial sur la jeunesse, 2005⁶⁸ ;
- b) Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde, 2005⁶⁹ ;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'analyse et l'évaluation mondiales des plans d'action nationaux en faveur de l'emploi des jeunes⁷⁰ ;
- d) Rapport du Secrétaire général intitulé « Pour que les engagements aient un sens : contribution des jeunes à l'examen des 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà »⁷¹.

60/529. Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷², a pris note du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme⁷³.

60/530. Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁴, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones⁷⁵.

60/531. Rapport du Secrétaire général présenté au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme et de la discrimination raciale »

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁶, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁷⁷.

⁶⁷ A/60/501, par. 28.

⁶⁸ A/60/61-E/2005/7.

⁶⁹ A/60/117 ; voir également publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.IV.5.

⁷⁰ A/60/133 et Corr.1.

⁷¹ A/60/156.

⁷² A/60/503, par. 49.

⁷³ A/60/281.

⁷⁴ A/60/506 et Corr.1, par. 13.

⁷⁵ A/60/358.

⁷⁶ A/60/507 et Corr.1, par. 22.

⁷⁷ A/60/307 et Corr.1 et 2.

60/532. Documents examinés par l'Assemblée générale touchant la question du droit des peuples à l'autodétermination

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁸, a pris note des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes⁷⁹ ;

b) Note du Secrétariat sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination⁸⁰.

60/533. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme »

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸¹, a pris note des documents ci-après présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa a :

a) Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses quatre-vingt deuxième à quatre-vingt quatrième sessions⁸² ;

b) Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de sa deuxième session⁸³ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁸⁴ ;

d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁸⁵ ;

e) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁸⁶ ;

f) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁸⁷ ;

g) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs⁸⁸ ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur dix-septième réunion⁸⁹ ;

⁷⁸ A/60/508 et Corr.1, par. 18.

⁷⁹ A/60/263.

⁸⁰ A/60/319.

⁸¹ A/60/509, par. 5.

⁸² *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 40 (A/60/40)*.

⁸³ *Ibid.*, *Supplément n° 48 (A/60/48)*.

⁸⁴ A/60/215.

⁸⁵ A/60/220.

⁸⁶ A/60/273.

⁸⁷ A/60/284.

⁸⁸ A/60/325.

⁸⁹ A/60/278.

i) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la répartition géographique équitable dans la composition des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme : analyse de la composition des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme depuis 1970⁹⁰.

Au titre de l'alinéa b :

a) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité⁹¹ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁹² ;

c) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales⁹³ ;

d) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme⁹⁴ ;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme⁹⁵ ;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible⁹⁶ ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme sur les effets des politiques de réforme économique et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels⁹⁷ ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la liberté de religion ou de conviction⁹⁸.

Au titre de l'alinéa c :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar⁹⁹ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967¹⁰⁰ ;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Sierra Leone¹⁰¹ ;

⁹⁰ A/60/351 et Corr.1.

⁹¹ A/60/134.

⁹² A/60/286.

⁹³ A/60/305.

⁹⁴ A/60/326.

⁹⁵ A/60/339 et Corr.1.

⁹⁶ A/60/348.

⁹⁷ A/60/384.

⁹⁸ A/60/399.

⁹⁹ A/60/221.

¹⁰⁰ A/60/271.

¹⁰¹ A/60/349.

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Burundi¹⁰² ;

e) Note du Secrétaire général concernant le rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan¹⁰³ ;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et les activités de son bureau au Népal, y compris en matière de coopération technique¹⁰⁴ ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste¹⁰⁵ ;

h) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la question des femmes palestiniennes enceintes accouchant aux points de contrôle israéliens¹⁰⁶ ;

Au titre de l'alinéa e :

a) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme¹⁰⁷ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats de la coopération technique dans ce domaine¹⁰⁸.

60/534. Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹⁰⁹.

60/535. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹¹⁰.

60/536. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹¹, a pris acte des rapports suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et la restitution de ces avoirs aux pays d'origine¹¹² ;

¹⁰² A/60/354.

¹⁰³ A/60/356.

¹⁰⁴ A/60/359.

¹⁰⁵ A/60/370.

¹⁰⁶ A/60/324.

¹⁰⁷ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 36 (A/60/36).*

¹⁰⁸ A/60/343.

¹⁰⁹ A/60/509/Add.4.

¹¹⁰ A/60/509/Add.5.

¹¹¹ A/60/510 et Corr.1, par. 22.

¹¹² A/60/157.

b) Rapport du Secrétaire général sur le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale¹¹³.

60/537. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹⁴, a approuvé le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et unième session, qui est conçu comme suit :

Point 1. Développement social :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille
- c) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous
- d) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Point 2. Prévention du crime et justice pénale

Point 3. Contrôle international des drogues

Point 4. Promotion de la femme :

- a) Promotion de la femme
- b) Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 5. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

Point 6. Promotion et protection des droits de l'enfant :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant
- b) Suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants

Point 7. Questions autochtones :

- a) Questions autochtones
- b) Deuxième Décennie internationale des populations autochtones

Point 8. Élimination du racisme et de la discrimination raciale :

- a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale
- b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination

¹¹³ A/60/172.

¹¹⁴ A/60/512, par. 6.

Point 10. Promotion et protection des droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

60/538. Roulement dans l'exercice des fonctions de rapporteur de la Troisième Commission

À sa 64^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹⁴, a décidé que :

a) Afin de rationaliser davantage ses méthodes de travail pour les futures sessions de l'Assemblée générale, la Troisième Commission s'efforcerait d'élire son rapporteur en se fondant sur l'expérience et la compétence personnelle de l'intéressé(e) et en suivant le principe du roulement entre les groupes régionaux, à savoir : États d'Afrique, États d'Asie, États d'Europe orientale, États d'Amérique latine et des Caraïbes et États d'Europe occidentale et autres États ;

b) La Troisième Commission s'efforcerait d'élire un(e) candidat(e) désigné(e) par le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour exercer les fonctions de rapporteur à la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission

60/539. Prestation de services de conférence

À sa 65^e séance plénière, le 16 décembre 2005, l'Assemblée générale, par 81 voix contre 33, sans abstention, à la suite d'un vote enregistré¹¹⁵ et sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁶, a décidé que des services de conférence complets seraient fournis pour les consultations officielles de la Cinquième Commission après 18 heures, ainsi que le samedi et le dimanche, jusqu'à la fin de la partie principale de la soixantième session, et qu'il serait rendu compte de toute dépense dans le cadre du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005.

¹¹⁵ *Ont voté pour* : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Gabon, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

Se sont abstenus : Néant

¹¹⁶ A/60/593/Add.1, par. 10.

60/550. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

À sa 69^e séance plénière, le 23 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁷, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux¹¹⁸.

60/551. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

À sa 69^e séance plénière, le 23 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁹ :

Section A

A décidé de reporter à la reprise de sa soixantième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents s'y rapportant :

Point 122 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur les mesures de responsabilisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies¹²⁰

Rapport du Secrétaire général sur la contribution apportée par le Département de la gestion à l'amélioration des méthodes de gestion et sur un plan assorti d'un calendrier précis en vue de réduire les redondances, la complexité et la bureaucratie dans les opérations et procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies¹²¹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la contribution apportée par le Département de la gestion à l'amélioration des méthodes de gestion et plan assorti d'un calendrier précis en vue de réduire les redondances, la complexité et la bureaucratie dans les opérations et procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies¹²²

Point 124 : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement et l'uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies¹²³

Rapport du Secrétaire général sur la couverture du personnel par la police d'assurance contre les actes de violence et sur les dépenses de sécurité des organismes des Nations Unies¹²⁴

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'utilisation et la gestion des fonds approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 58/295 et 59/276 en vue de renforcer la sécurité et la sûreté des locaux de l'Organisation des Nations Unies et note du Secrétaire général transmettant ses observations sur ledit rapport¹²⁵

¹¹⁷ A/60/593, par. 8.

¹¹⁸ A/60/327.

¹¹⁹ A/60/609, par. 9.

¹²⁰ A/60/312.

¹²¹ A/60/342.

¹²² A/60/418.

¹²³ A/60/424.

¹²⁴ A/60/317 et Corr.1.

¹²⁵ A/60/291 et Add.1.

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le renforcement et l'uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies et sur la couverture du personnel par la police d'assurance contre les actes de violence et les dépenses de sécurité des organismes des Nations Unies¹²⁶

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit mondial de la gestion de la sécurité sur le terrain¹²⁷

Plan-cadre d'équipement

Troisième rapport annuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement¹²⁸

Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 : plan-cadre d'équipement¹²⁹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le plan-cadre d'équipement¹³⁰

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le plan-cadre d'équipement pour la période allant d'août 2004 à juillet 2005¹³¹

Deuxième rapport annuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement¹³²

Rapport du Secrétaire général sur les plans correspondant aux trois nouvelles salles de conférence et les solutions viables pour permettre à la lumière du jour d'éclairer les salles¹³³

Rapport du Secrétaire général sur les problèmes de stationnement dans le complexe du Siège et les solutions possibles¹³⁴

Rapport du Secrétaire général sur les modes de financement possibles du plan-cadre d'équipement¹³⁵

Rapport du Secrétaire général sur la coopération avec la ville et l'État de New York concernant le plan-cadre d'équipement¹³⁶

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant le plan-cadre d'équipement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003¹³⁷

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le plan-cadre d'équipement de l'Organisation des Nations Unies pour la période allant d'août 2003 à juillet 2004¹³⁸

¹²⁶ A/60/7/Add.9. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 7A*.

¹²⁷ A/59/702.

¹²⁸ A/60/550 et Corr.1 et 2 et Add.1.

¹²⁹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 5 [A/60/5 (Vol. V)]*.

¹³⁰ A/60/7/Add.12. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 7A*.

¹³¹ A/60/288.

¹³² A/59/441 et Add.1 et 2.

¹³³ A/58/556.

¹³⁴ A/58/712.

¹³⁵ A/58/729.

¹³⁶ A/58/779.

¹³⁷ A/59/161.

¹³⁸ A/59/420.

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le plan-cadre d'équipement¹³⁹

Assurance maladie après la cessation de service

Rapport du Secrétaire général sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le financement proposé¹⁴⁰

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service¹⁴¹

Conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'harmonisation des conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies¹⁴²

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination concernant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'harmonisation des conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies¹⁴³

Point 125 : Planification des programmes

Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-cinquième session¹⁴⁴

Rapport du Bureau des services de contrôle interne contenant des propositions visant au renforcement du suivi de l'exécution des programmes et de leur évaluation¹⁴⁵

Lettre, en date du 20 octobre 2005, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale¹⁴⁶

Rapport du Secrétaire général sur les fonctions administratives du Bureau de la coordination des affaires humanitaires¹⁴⁷

Point 127 : Plan des conférences

Rapport du Comité des conférences pour 2005¹⁴⁸

Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences¹⁴⁹

¹³⁹ A/59/556 et *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Cinquième Commission, 54^e séance (A/C.5/59/SR.54)* et rectificatif.

¹⁴⁰ A/60/450.

¹⁴¹ A/60/7/Add.11. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 7A*.

¹⁴² A/60/78.

¹⁴³ A/60/78/Add.1.

¹⁴⁴ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 16* et rectificatif (A/60/16 et Corr.1).

¹⁴⁵ A/60/73.

¹⁴⁶ A/C.5/60/11.

¹⁴⁷ A/59/562.

¹⁴⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 32 (A/60/32)*.

¹⁴⁹ A/60/93 et Corr.1.

Rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences¹⁵⁰

Lettre, en date du 12 octobre 2005, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale¹⁵¹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences¹⁵²

Point 128 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Comité des contributions¹⁵³

Rapport du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie¹⁵⁴

Lettre, en date du 27 décembre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général¹⁵⁵

Note du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie¹⁵⁶

Point 130 : Corps commun d'inspection

Rapport annuel du Corps commun d'inspection pour 2004 et programme de travail pour 2005¹⁵⁷

Point 131 : Régime commun des Nations Unies

Rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2005¹⁵⁸

État présenté par le Secrétaire général sur les incidences administratives et financières des décisions et recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale dans son rapport de 2005¹⁵⁹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives et budgétaires des décisions et recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale dans son rapport de 2005¹⁶⁰

Rapport du Secrétaire général sur le régime des engagements¹⁶¹

Note du Secrétaire général sur le Réseau de direction¹⁶²

Rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2004¹⁶³

¹⁵⁰ A/60/112.

¹⁵¹ A/C.5/60/9.

¹⁵² A/60/433.

¹⁵³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 11* (A/60/11).

¹⁵⁴ A/60/140 et Corr.1.

¹⁵⁵ A/56/767.

¹⁵⁶ A/58/189.

¹⁵⁷ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 34* (A/60/34).

¹⁵⁸ *Ibid.*, *Supplément n° 30* et rectificatif (A/60/30 et Corr.1).

¹⁵⁹ A/60/421 et Corr.1.

¹⁶⁰ A/60/7/Add.3. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 7A*.

¹⁶¹ A/59/263/Add.1.

¹⁶² A/60/209.

¹⁶³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 30* [A/59/30 (Vol. II)].

Note du Secrétariat transmettant le rapport du Groupe chargé d'examiner le renforcement de la fonction publique internationale¹⁶⁴

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe chargé d'examiner le renforcement de la fonction publique internationale¹⁶⁵

Point 132 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne pour la période allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005¹⁶⁶

Point 136 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière au 30 juin 2005 des missions de maintien de la paix clôturées¹⁶⁷

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires contenant des informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix clôturées¹⁶⁸

Section B

A décidé de reporter à sa soixante et unième session l'examen des documents ci-après :

Point 129 : Gestion des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur la composition du Secrétariat¹⁶⁹

Rapports du Secrétaire général sur la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies¹⁷⁰

Rapport du Secrétaire général sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités¹⁷¹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités¹⁷²

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne concernant l'existence sur les marchés locaux de l'emploi des compétences faisant actuellement l'objet d'un recrutement sur le plan international pour les postes de la catégorie des services généraux¹⁷³

Rapport du Secrétaire général sur une étude concernant l'existence sur les marchés locaux de l'emploi des compétences faisant actuellement l'objet d'un recrutement sur le plan international pour les postes de la catégorie des services généraux¹⁷⁴

¹⁶⁴ A/59/153.

¹⁶⁵ A/59/399.

¹⁶⁶ A/60/346 et Corr.1.

¹⁶⁷ A/60/437.

¹⁶⁸ A/60/551.

¹⁶⁹ A/60/310.

¹⁷⁰ A/C.5/59/L.34 et A/C.5/60/L.2.

¹⁷¹ A/59/716.

¹⁷² A/59/786.

¹⁷³ A/59/388.

¹⁷⁴ A/60/262.

Rapport du Secrétaire général sur une analyse exhaustive du système de la répartition géographique et des questions soulevées par la modification éventuelle du nombre de postes qui y sont soumis¹⁷⁵

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies : aspects intéressant le personnel »¹⁷⁶

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies : aspects intéressant le personnel »¹⁷⁷.

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

60/513. Adoption du programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale

À sa 61^e séance plénière, le 8 décembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁷⁸, a pris note du fait que la Sixième Commission avait décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après pour la soixante et unième session de l'Assemblée, tel que proposé par le Bureau :

Programme de travail provisoire

10 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-neuvième session
11 et 12 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
16 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
18 octobre	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes de conflits armés
23 octobre-3 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-huitième session
9 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Adoption du programme de travail provisoire pour la soixante-deuxième session (résolution 58/316, annexe, par. 3, al. b)
13 et 17 octobre, 6-8 novembre	Réservé

¹⁷⁵ A/59/724.

¹⁷⁶ A/59/526.

¹⁷⁷ A/59/526/Add.1.

¹⁷⁸ A/60/523, par. 5.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
60/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.....	3, <i>a</i>	1 ^{re}	13 septembre 2005	4
60/402.	Élection de juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	157	26 ^e	4 octobre 2005	4
60/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.....	111, <i>a</i>	29 ^e	10 octobre 2005	4
60/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	111, <i>b</i>	34 ^e	17 octobre 2005	4
60/405.	Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination.....	112, <i>a</i>	43 ^e	3 novembre 2005	5
60/406.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	112, <i>b</i>	43 ^e	3 novembre 2005	6
60/407.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	113, <i>f</i>	43 ^e	3 novembre 2005	6
60/408.	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice.....	111, <i>c</i>	44 ^e	7 novembre 2005	7
60/409.	Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	112, <i>c</i>	53 ^e	23 novembre 2005	7
60/410.	Nomination des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	113, <i>a</i>	53 ^e	23 novembre 2005	7
60/411.	Nomination de membres du Comité des contributions	113, <i>b</i>	53 ^e	23 novembre 2005	8
60/412.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements.....	113, <i>c</i>	53 ^e	23 novembre 2005	8
60/413.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes.....	113, <i>d</i>	53 ^e	23 novembre 2005	9
60/414.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	113, <i>e</i>	53 ^e	23 novembre 2005	9
60/415.	Nomination de membres du Comité de l'information	33	62 ^e	8 décembre 2005	9
60/501.	Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixantième session.....	7	1 ^{re} 33 ^e	13 septembre 2005 14 octobre 2005	11
60/502.	Organisation de la soixantième session.....	7	17 ^e 46 ^e 61 ^e 68 ^e	20 septembre 2005 8 novembre 2005 8 décembre 2005 22 décembre 2005	11

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
60/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	17 ^e 37 ^e 40 ^e 63 ^e	20 septembre 2005 25 octobre 2005 31 octobre 2005 15 décembre 2005	11
60/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.....	110	24 ^e	29 septembre 2005	12
60/505.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994.....	76	30 ^e	10 octobre 2005	12
60/506.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	77	30 ^e	10 octobre 2005	13
60/507.	Rapport de la Cour internationale de Justice.....	74	39 ^e	27 octobre 2005	13
60/508.	La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.....	13	41 ^e	31 octobre 2005	13
60/509.	Zone de paix et de coopération dans l'Atlantique Sud.....	16	41 ^e	31 octobre 2005	
60/510.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	115	43 ^e	3 novembre 2005	13
60/511.	Rapport du Conseil de sécurité	9	50 ^e	11 novembre 2005	13
60/512.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	109	50 ^e	11 novembre 2005	13
60/513.	Adoption du programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale.....	116	61 ^e	8 décembre 2005	33
60/514.	La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification.....	92	61 ^e	8 décembre 2005	14
60/515.	Missiles	97, f	61 ^e	8 décembre 2005	14
60/516.	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale	97, bb	61 ^e	8 décembre 2005	14
60/517.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire.....	97, cc	61 ^e	8 décembre 2005	15
60/518.	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.....	97, i	61 ^e	8 décembre 2005	15

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
60/519.	Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre.....	97	61 ^e	8 décembre 2005	15
60/520.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.....	105	62 ^e	8 décembre 2005	16
60/521.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2006.....	116	62 ^e	8 décembre 2005	16
60/522.	Élargissement de la composition de la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.....	30	62 ^e	8 décembre 2005	16
60/523.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.....	32	62 ^e	8 décembre 2005	17
60/524.	Augmentation du nombre de membres du Comité de l'information.....	33	62 ^e	8 décembre 2005	17
60/525.	Question de Gibraltar.....	26	62 ^e	8 décembre 2005	17
60/526.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.....	116	62 ^e	8 décembre 2005	17
60/527.	Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés.....	39	64 ^e	16 décembre 2005	21
60/528.	Rapports dont a été saisie l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille ».....	62	64 ^e	16 décembre 2005	22
60/529.	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.....	64	64 ^e	16 décembre 2005	22
60/530.	Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones.....	68	64 ^e	16 décembre 2005	22
60/531.	Rapport du Secrétaire général présenté au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme et de la discrimination raciale ».....	69	64 ^e	16 décembre 2005	22
60/532.	Documents examinés par l'Assemblée générale touchant la question du droit des peuples à l'autodétermination.....	70	64 ^e	16 décembre 2005	23
60/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme ».....	71	64 ^e	16 décembre 2005	23
60/534.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	71, <i>d</i>	64 ^e	16 décembre 2005	25
60/535.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	71, <i>e</i>	64 ^e	16 décembre 2005	25

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
60/536.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale	106	64 ^e	16 décembre 2005	25
60/537.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale.....	116	64 ^e	16 décembre 2005	26
60/538.	Roulement dans l'exercice des fonctions de rapporteur de la Troisième Commission.....	116	64 ^e	16 décembre 2005	27
60/539.	Prestation de services de conférence	123	65 ^e	16 décembre 2005	27
60/540.	Rapport du Secrétaire général intitulé « Les technologies de l'information et des communications au service du développement : bilan de l'application de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale »	49	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/541.	Questions de politique macroéconomique	50	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/542.	Document sur les décisions prises pour organiser les activités de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015	52, a	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/543.	Mondialisation et interdépendance	54, a	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/544.	Groupes de pays en situation particulière.....	55	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/545.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	56	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/546.	Activités opérationnelles de développement.....	57	68 ^e	22 décembre 2005	18
60/547.	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	57, a	68 ^e	22 décembre 2005	19
60/548.	Formation et recherche	58	68 ^e	22 décembre 2005	19
60/549.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale.....	116	68 ^e	22 décembre 2005	20
60/550.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux.....	123	69 ^e	23 décembre 2005	28
60/551.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	122	69 ^e	23 décembre 2005	28